

# ÉQUATEUR

## | Environnement opérationnel |

### ● Contexte

L'Équateur compte le plus grand nombre de réfugiés en Amérique latine, en majorité des Colombiens. En juin 2011, le Gouvernement équatorien avait reconnu près de 54 500 réfugiés, dont 60 pour cent vivent en milieu urbain. Les autres se trouvent près de la frontière dans des zones sous-développées et isolées du pays qui possèdent des infrastructures et des services limités. Dans ces régions où la sécurité est précaire, des groupes armés s'affrontent pour le commerce de la drogue, alors que la traite des êtres humains et la contrebande d'armes sont endémiques.

En juin 2011, près de 20 500 nouvelles demandes d'asile avaient été présentées aux autorités équatoriennes. La Constitution de l'Équateur, qui est fortement orientée en faveur des droits de l'homme, reconnaît le droit de demander l'asile et les procédures d'asile sont régies par la législation nationale. En janvier 2011, les autorités ont introduit de nouvelles règles d'admissibilité pour réduire le nombre de demandes d'asile manifestement infondées. Les directives administratives donnent peu de possibilités d'appel aux demandeurs dont le dossier a été refusé dans la procédure d'asile.

### ● Besoins

En Équateur, la plupart des réfugiés vivent dans la pauvreté ; ce qui restreint gravement leur accès, non seulement aux services essentiels de santé et d'éducation, mais aussi à l'emploi. Par conséquent, des initiatives sont fort nécessaires pour améliorer leur niveau d'intégration et d'autosuffisance.

## | Stratégie et activités |

En Équateur, le principal objectif du HCR est de maintenir et d'agrandir l'espace de protection pour la population réfugiée dans le pays. Compte tenu du nombre croissant de demandeurs d'asile et de réfugiés qui vivent en Équateur, le HCR continuera de centrer ses activités sur l'appui à la



Direction générale des réfugiés, le renforcement de la surveillance sur le terrain et l'élargissement de l'accès aux procédures d'asile. Il

## Chiffres prévisionnels pour l'Équateur

TYPE DE POPULATION	ORIGINE	JAN. 2012		DÉC. 2012 - JAN. 2013		DÉC. 2013	
		TOTAL DANS LE PAYS	NB PERS. ASSISTÉES PAR LE HCR	TOTAL DANS LE PAYS	NB PERS. ASSISTÉES PAR LE HCR	TOTAL DANS LE PAYS	NB PERS. ASSISTÉES PAR LE HCR
Réfugiés	Colombie	59 100	59 100	67 970	67 970	76 830	76 830
	Pays divers	900	900	1 040	1 040	1 170	1 170
Apparentés réfugiés	Colombie	60 000	-	60 000	-	60 000	-
Demandeurs d'asile	Colombie	43 120	43 120	41 360	41 360	39 600	39 600
	Pays divers	5 880	5 880	5 640	5 640	5 400	5 400
Autres personnes relevant de la compétence du HCR	Pays divers	5 500	5 500	6 000	6 000	6 500	6 500
<b>Total</b>		<b>174 500</b>	<b>114 500</b>	<b>182 000</b>	<b>122 000</b>	<b>189 500</b>	<b>129 500</b>

créera aussi des possibilités d'intégration sur place pour les réfugiés ruraux et urbains par le biais d'une approche communautaire.

En outre, le HCR aidera les personnes relevant de sa compétence par des projets dans le domaine de l'éducation, de la génération de revenus, de l'autosuffisance et du microcrédit. Il encouragera la réinstallation comme partie intégrante de la stratégie de solutions durables, en particulier dans le cadre du Plan d'action de Mexico de 2004. Le défi sera d'impliquer davantage le Gouvernement, les autorités locales et la société civile dans la protection des réfugiés et la promotion de solutions durables.

En coordination avec la société civile, le système des Nations Unies et ses homologues gouvernementaux, le HCR continuera d'œuvrer en faveur d'un environnement favorable pour les réfugiés, avec des campagnes contre la xénophobie et la discrimination.

### ● Contraintes

Les confrontations entre les groupes armés clandestins colombiens dans les provinces frontalières risquent de s'intensifier, ce qui compliquera la mise en œuvre des activités du HCR, tout en exigeant

des mesures fermes pour maintenir la sécurité du personnel. Il n'est pas impossible que les groupes démobilisés exclus des programmes de démobilisation et de réintégration en Colombie aient recours à la violence ou rejoignent des bandes criminelles qui opèrent dans les zones limitrophes de la Colombie et de l'Équateur, ce qui provoquera de nouveaux déplacements.

L'accès aux mécanismes de détermination du statut de réfugié sera plus limité du fait de la nouvelle procédure d'admissibilité des demandes d'asile.

Il demeurera difficile d'identifier les besoins spécifiques des réfugiés lors de la détermination normale du statut de réfugié et de renforcer la protection physique des réfugiés à risque.

## | Organisation et mise en œuvre |

### ● Coordination

Le HCR continuera de soutenir le Gouvernement et coordonnera son œuvre avec une vaste palette d'institutions pour protéger et assister les réfugiés. Le réseau du HCR de 13 partenaires comprend

## Objectifs et cibles prioritaires en 2012

### Environnement de protection favorable

- La loi et les politiques sont définies et renforcées.
  - ☞ Le Gouvernement et les autorités responsables de la détermination du statut de réfugié reçoivent l'appui du HCR.
  - ☞ Les demandeurs d'asile et les réfugiés obtiennent des documents d'identité.

### Protection contre la violence et l'exploitation

- La protection des enfants est renforcée.
  - ☞ Des directives opérationnelles sont établies pour les procédures de détermination de l'intérêt supérieur de l'enfant.
  - ☞ Des dispositions spéciales sont prises pour le logement et les soins à donner aux adolescents non accompagnés, aux mineurs séparés et aux victimes de violences sexuelles et sexistes.
- Le risque de violences sexuelles et sexistes est réduit et la qualité de la réponse apportée est relevée.
  - ☞ Le réseau national d'abris est élargi et adapté pour améliorer l'assistance offerte aux femmes victimes de violences sexuelles et sexistes.
  - ☞ Un projet d'aide juridique est mis en place pour soutenir et représenter les femmes victimes de violence.

### Besoins et services essentiels

- La population bénéficie d'un accès élargi à l'éducation.
  - ☞ Les enfants et les adolescents reçoivent un soutien éducatif.
  - ☞ Des centres éducatifs sont construits.
  - ☞ Près de 60 pour cent des enfants réfugiés et demandeurs d'asile en âge de fréquenter l'école sont scolarisés dans des institutions éducatives.
- Une infrastructure d'hébergement est établie, améliorée et entretenue.
  - ☞ Des abris d'urgence sont créés.
  - ☞ Les hébergements sont entretenus.
- L'état de santé de la population s'améliore.

- ☞ Les infrastructures sont construites.
- ☞ Des fournitures de soins de santé primaires sont distribuées.
- Le niveau de qualité de l'eau potable distribuée est maintenu ou relevé.
  - ☞ Des systèmes d'alimentation en eau sont construits et entretenus.

### Procédures de protection équitables et délivrance de documents

- La qualité de l'enregistrement et du profilage est conservée ou améliorée.
  - ☞ Tous les réfugiés reçoivent des documents d'identité, certifiant leur situation juridique et leur ouvrant des droits fondamentaux.
  - ☞ La Direction générale des réfugiés assume la responsabilité de l'enregistrement, de l'examen des demandes d'asile et de la délivrance de papiers d'identité.
- L'enregistrement des naissances et la délivrance de documents de l'état civil sont renforcés.
  - ☞ Les nouveau-nés reçoivent des certificats de naissance.
  - ☞ Le Gouvernement soutient l'enregistrement des naissances et l'octroi de papiers d'identité.

### Solutions durables

- Les réfugiés et leurs communautés hôtes bénéficient d'un soutien à l'intégration locale, l'autosuffisance économique et l'accès aux services essentiels.
  - ☞ Des projets d'autosuffisance sont mis en œuvre.
  - ☞ Dans les provinces qui accueillent des réfugiés, près de 1 500 personnes bénéficient de microcrédits.
- La réinstallation est utilisée judicieusement et adaptée aux besoins spécifiques de protection des réfugiés.
  - ☞ Les dossiers de près d'un millier de personnes sont proposés à des pays tiers pour la réinstallation et 500 personnes reçoivent une aide au départ
  - ☞ La réinstallation de groupe est effectuée selon les critères du HCR.

## Présence du HCR en 2012

□ Nombre de bureaux	<b>7</b>
( + 3 présences dans les municipalités)	
□ Effectifs totaux	<b>84</b>
Internationaux	12
Nationaux	44
JEA	4
VNU	24



Réfugiés colombiens en Équateur.

HCR / J. BJÖRGVINSSON

des ONG nationales et internationales. Les ONG nationales possèdent de précieuses compétences spécialisées et du personnel valable, mais elles manquent de ressources financières. Face à cette situation, le HCR a donné la priorité au renforcement des capacités des institutions locales.

En tant qu'institution chef de file du groupe de travail interagences de la frontière septentrionale, formé de 16 institutions, le HCR met également en œuvre des activités conjointement avec l'OIM, le PNUD, le FNUAP (projet lié au VIH/sida), le PAM (distribution de vivres) et d'autres organismes apparentés.

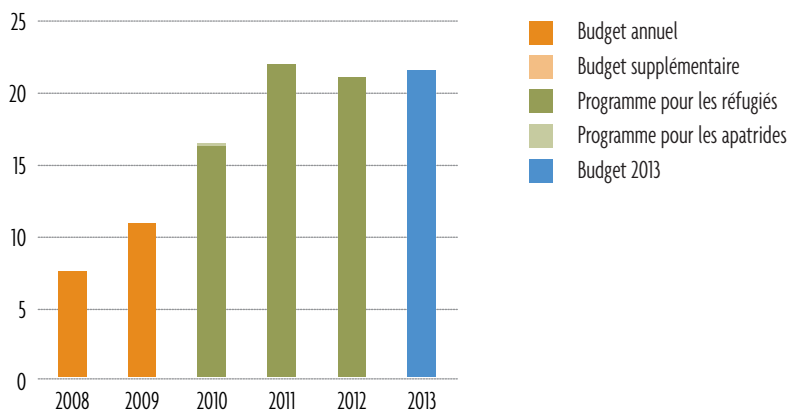
### | Informations financières |

Les limitations de ressources ont empêché le HCR d'élargir sa réponse aux besoins de

réfugiés et de demandeurs d'asile dont le nombre va en grandissant. Les besoins budgétaires sont demeurés à peu près les mêmes ces trois dernières années, s'établissant à près de 21 millions de dollars E.-U. par an. Il n'a cependant pas été possible de satisfaire tous les besoins car les ressources disponibles ne couvraient que 50 pour cent des fonds requis. Les besoins insatisfaits les plus importants concernent les projets relatifs aux moyens d'existence, le renforcement des capacités et l'assistance accrue aux personnes relevant de la compétence du HCR, ainsi que les activités touchant à l'infrastructure dans des domaines comme le logement, l'éducation, l'eau et la santé. En 2012, les besoins budgétaires du HCR en Équateur s'élèvent à 21 millions de dollars E.-U. et à 21,5 millions de dollars E.-U. en 2013.

### Budget du HCR en Équateur 2008 – 2013

Millions (dollars E.-U.)



## Budget 2012 pour l'Équateur (dollars E.-U.)

RÉPARTITION BUDGÉTAIRE	PROGRAMME POUR LES RÉFUGIÉS PILIER 1	TOTAL
<b>Environnement de protection favorable</b>		
Instruments régionaux et internationaux	132 734	132 734
Droit et politique générale	473 201	473 201
Accès à l'assistance juridique	850 467	850 467
Accès au territoire et non-refoulement	545 467	545 467
Attitude du public à l'égard des personnes prises en charge	316 067	316 067
Sous-total	<b>2 317 937</b>	<b>2 317 937</b>
<b>Procédures de protection équitables</b>		
Enregistrement et établissement de profils	1 223 435	1 223 435
Détermination du statut de réfugié	1 403 668	1 403 668
Enregistrement et documents d'état civil	580 467	580 467
Sous-total	<b>3 207 570</b>	<b>3 207 570</b>
<b>Protection contre la violence et l'exploitation</b>		
Protection contre les conséquences du conflit armé	883 201	883 201
Violences fondées sur l'appartenance sexuelle (prévention et réponse)	945 935	945 935
Détention non arbitraire	172 734	172 734
Protection des enfants	703 201	703 201
Sous-total	<b>2 705 070</b>	<b>2 705 070</b>
<b>Besoins élémentaires et services essentiels</b>		
Santé	420 467	420 467
Santé génésique et services liés au VIH	137 734	137 734
Eau	665 801	665 801
Assainissement et hygiène	222 734	222 734
Abris et infrastructure	1 146 179	1 146 179
Articles ménagers et d'hygiène de base	597 734	597 734
Services destinés aux groupes ayant des besoins spécifiques	938 201	938 201
Éducation	1 200 668	1 200 668
Sous-total	<b>5 329 517</b>	<b>5 329 517</b>
<b>Autonomisation et autosuffisance communautaires</b>		
Mobilisation communautaire	931 201	931 201
Coexistence avec les communautés locales	547 734	547 734
Autosuffisance et moyens d'existence	2 146 515	2 146 515
Sous-total	<b>3 625 450</b>	<b>3 625 450</b>
<b>Solutions durables</b>		
Intégration	1 148 201	1 148 201
Réinstallation	413 201	413 201
Sous-total	<b>1 561 402</b>	<b>1 561 402</b>
<b>Leadership, coordination et partenariats</b>		
Coordination et partenariats	367 734	367 734
Relations avec les donateurs	433 201	433 201
Sous-total	<b>800 935</b>	<b>800 935</b>
<b>Logistique et appui aux opérations</b>		
Gestion des opérations, coordination et appui	1 462 031	1 462 031
Sous-total	<b>1 462 031</b>	<b>1 462 031</b>
<b>Total</b>	<b>21 009 913</b>	<b>21 009 913</b>
<b>Budget 2011 révisé</b>	<b>21 936 301</b>	<b>21 936 301</b>

## PARTENAIRES

### Organismes gouvernementaux

Direction générale pour les réfugiés  
Ministère des affaires étrangères

### ONG

Cooperativa Ahorro y Crédito  
Afro-ecuatoriana de la pequeña empresa  
CACAEPE  
Federación de Artesanos Recolectores de  
Productos Bioacuáticos del Manglar  
Federación de Mujeres de Sucumbios  
Fondation Labaka  
Oxfam Italie  
Fondation Tarabita  
Fondo Ecuatoriano Populorum Progressio  
Fundacion Ambiente y Sociedad  
Hebrew Immigrant Aid Society  
Mission de Saint Charles Borromée  
Service jésuite des réfugiés  
Women and Women Corporation

### Autres

FNUAP  
OIM  
ONUSIDA  
OPS/OMS  
PAM  
PNUD  
UNESCO  
UNICEF  
UNIFEM  
VNU